AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-8-67 672170

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

Bulletin n° 83 - AOUT 1967

A PROPOS DES ECHECS DANS LA LUTTE CONTRE LES ACARIENS

Depuis l'apparition des insecticides systémiques la lutte contre les acariens, (Araignées rouges et araignées jaunes) ne posait plus de problème dans les vergers. Un ou deux traitements avec un produit systémique, les traitements dirigés contre le Carpocapse effectués avec des produits efficaces contre ces ravageurs et éventuellement une application avec un acaricide spécifique d'été en fin de saison suffisaient pour éviter ou limiter leur pullulation. Maintenant il n'en est plus de même. Les échecs sont de plus en plus fréquents dans la lutte contre les acariens dans les vergers.

Ce phénomène de résistance ou d'accoutumance va en s'amplifiant et de nombreux arboriculteurs se demandent si toutes les espèces d'acariens sont aussi difficiles à détruire, quels sont les produits susceptibles de devenir inefficaces, pourquoi ce phénomène apparaît dans certains vergers et enfin quelles sont les précautions à prendre pour éviter ou résoudre ce problème ?

Les principales espèces que l'on rencontre dans les vergers sont : l'Araignée rouge des arbres fruitiers (Panonychus ulmi), le Tetranyque de l'aubépine (Amphytetranychus viennensis), l'Araignée jaune (Tetranychus urticae) et le Bryobe (Bryobia praetiosa). C'est la première espèce qui semble la plus répandue. Malheureusement des observations faites dans certains vergers montrent qu'elle est parfois difficile à détruire et que les traitements classiques donnent des résultats de plus en plus décevants. Il en est de même pour le Tetranyque de l'aubépine et l'Araignée jaune. Aucune observation particulière n'a été faite sur le Bryobe qui est beaucoup moins répandu. Il semble donc que, pratiquement, toutes les espèces rencontrées peuvent devenir réfractaires aux traitements.

On a cru tout d'abord que cette résistance ou accoutumance était liée à un seul produit, à une seule matière active : Parathion, Déméton, etc... Mais les enquêtes effectuées dans les vergers et confirmées par des essais de laboratoire ont montré qu'en fait il s'agissait de résistance ou d'accoutumance non à une matière active déterminée mais à un groupe chimique bien défini, le groupe des organo-phosphorés. Malheureusement dans la pratique la très grande majorité des matières actives utilisées contre les acariens, à l'exception de la plupart des acaricides spécifiques d'été sont des organo-phosphorés. De ce fait le choix d'un produit ne risquant pas de provoquer ce phénomène de résistance ou d'accoutumance devient difficile.

Avant d'aborder les causes qui sont à l'origine d'échecs dans la lutte contre les acariens, il n'est peut-être pas inutile de souligner que la plupart des insecticides utilisés ont une action néfaste sur la faune utile. Ils détruisent souvent prédateurs et parasites des ravageurs, provoquant un déséquilibre biologique en faveur des acariens dans le cas qui nous intéresse. D'autre part, certaines recherches sembleraient prouver que certains produits antiparasitaires favorisent la pullulation des acariens.

Une des causes les plus fréquentes d'échecs dans la lutte contre les acariens est l'utilisation abusive, sans raison valable, des insecticides, notamment des organo-phosphorés dans la polyvalence est très appréciée. Beaucoup d'arboriculteurs ont tendance à multiplier leur

...P../.200

...../..

utilisation. Au printemps dans tous les traitements nécessairement nombreux, dirigés contre les Tavelures ils ajoutent un insecticide sans savoir si cela est vraiment nécessaire. Ces traitements répétés, effectués souvent à dose faible, sont une des meilleures méthodes pour accoutumer les acariens.

Les produits utilisés contre le Carpocapse peuvent également favoriser cette accoutumance car ils appartiennent presque tous au groupe des organo-phosphorés. Ceux qui n'appartiennent pas à ce groupe sont inefficaces contre les acariens.

Devant ces risques de résistance ou d'accoutumance, devant ces échecs dans la lutte contre les acariens dans les vergers, que faut-il faire ?

Tout d'abord il est indispensable d'effectuer régulièrement les traitements d'hiver qui en détruisant la plus grande partie des oeufs évitent des pullulations importantes dès le départ de la végétation. Evidemment ces traitements n'auront pratiquement aucune action sur les hivernant à l'état d'adultes (Araignée jaune et Tetranyque de l'aubépine).

Durant la végétation, il est indispensable de n'utiliser les insecticides et acaricides que lorsqu'un ravageur est à craindre. Ceci implique des observations fréquentes et précises dans les vergers afin de déterminer l'opportunité du traitement.

En cas d'échec dans la lutte contre les acariens un simple changement de matière active ne sera pas suffisant car, comme nous l'avons déjà dit, il est vraisemblable qu'il s'agit d'une résistance au groupe des organo-phosphorés. Il sera nécessaire d'envisager un traitement spécialement dirigé contre les acariens en utilisant un acaricide spécifique d'été. Ces produits, à l'exception de deux d'entre-eux, le Phenkapton et le Dioxathion, ne sont pas organo-phosphorés. Nous rappelons pour finir que l'efficacité des acaricides spécifiques d'été est étroitement liée à l'abondance et à la qualité de la pulvérisation.

C. RIBAULT - Protection des Végétaux à ORLEANS.

POU DE SAN JOSE

Un premier traitement dans les vergers contaminés par le "Pou de San José" avait été préconisé vers la mi-Juin.

Une nouvelle pulvérisation d'insecticide du Type Oléoparathion est recommandée contre la deuxième génération de ce parasite.

La dispersion des jeunes larves s'étendant sur une période assez longue. Répéter le traitement dans une dizaine de jours.

CARPOCAPSE DES POMMES ET POIRES

Assurer la protection, renouveler les traitements en cas de lessivage par les orages. Respecter la législation sur la limitation d'emploi des insecticides avant récolte.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

H. SOULIE

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX